

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0051464

170340

- Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2270 Société : Royal Air Maroc
 Actif Pensionné(e) Autre : Retraité
 Nom & Prénom : SAAD Mohammed
 Date de naissance : 01-01-1954 (oujda)
 Adresse : Rue 24 no 15, Nissimi Casablanca
 Tél. : 0522915725 Total des frais engagés : 3417.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 Date de consultation : 23 / 06 / 2023
 Nom et prénom du malade : Saad Mohammed Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Affection Neurologique - E.E.C.
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 23 / 06 / 2023
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23 JUIN 2023		1	3000dh	Dr. MOUTAQIL FETOUAH Neurologue - Epileptologue - E.E.G Vidéo E.E.G - E.M.G 99, Rue Abou Al Aazahar Quartier des Hôpitaux - Casablanca Té: 05 22 86 52 80 - I.N.P. : 091031880

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL BAYAN Dr. CHALAK Haj Nassif Docteur en Pharmacie 9, Av. Oued Sebou - El Oud Tél: 05 22 80 53 46 CASABLANCA	03/07/23	117,5

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
MAFIS ابن النفيس التصوير الطبي والتشخيص Radiologie & Imagerie Médicale 32, Bd. Panoramique, Casablanca	26/6/23	F.R.M.C.E.R.E.B	3000,00dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient																
				Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>															
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>															
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>															
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>															
	O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <th colspan="2">B</th> </tr> <tr> <th>D</th> <th>G</th> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </tbody> </table>		H		25533412	21433552	00000000	00000000	B		D	G	00000000	00000000	35533411	11433553		Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
		H																	
		25533412	21433552																
		00000000	00000000																
		B																	
D		G																	
00000000		00000000																	
35533411		11433553																	
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>															
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>															
			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>																

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca, le 26-06-2023

PATIENT : SAAD MOHAMMED**MEDECIN TRAITANT** : DR MOUTAOUAKIL FETTOUMA**IRM CEREBRALE****INDICATIONS** : troubles de mémoire d'installation récente.**TECHNIQUES** :

- Séquences axiales T2, FLAIR, EG.
- Séquence axiale diffusion.
- Séquence 3D T1 Mprage.
- Séquence coronale FLAIR sur les hippocampes.
- Séquence TIR coronale.
- Séquence angiographique 3 D TOF.

RESULTATS :

- Atrophie corticale sus et sous tentorielle.
- Hypersignaux T2 et FLAIR de la substance blanche périventriculaire et des centres semi ovales et en centropontique (Fazekas type I).
- Hippocampes de volume et de signal normaux.
- Structures médianes en place.
- Système ventriculaire de morphologie normale.
- Citernes de la base libres.
- FCP sans anomalies.
- Aspect perméable des différents segments artériels du polygone de Willis.
- Bonne aération des sinus de la face.

CONCLUSION :

- Atrophie corticale sus et sous tentorielle.
- Hippocampes de volume et de signal normaux.
- Quelques lésions démyélinisantes de la substance blanche sus et sous tentorielle d'origine non spécifique.

Merci de votre confiance
Dr BELAAROUSSI**IBN NAFIS**  **ابن النفيس**
التصوير الطبي والاشعاعي
Radiologie & Imagerie Médicale
532, Bd. Panoramique, Casablanca

Dr. MOUTAOUAKIL Fettouma
Neurologue - Epileptologue - E.E.G
Vidéo E.E.G - E.M.G
99, Rue Abou Al Aazhar
Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél: 0522 86 52 80 - I.N.P.: 091031880

Le 03/11/2023

Dr

Saad
Mohamed

(D)

58,10
x 2

117,00

Hydroxy SL 5000

100 / semaine

en 2M

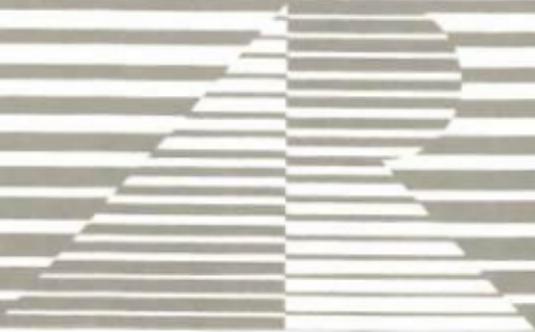
PHARMACIE AL OUARD
S. CHALAK Haj Nassar
Docteur en Pharmacie
- 5, Av. Oued Sebou - El Ouffa
Tél / Fax : 05 22 90 53 45
CASABLANCA

Del 6/2/2023

Dr. MOUTAOUAKIL Fettouma
Neurologue - Epileptologue - E.E.G
Vidéo E.E.G - E.M.G
99, Rue Abou Al Aazhar
Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél: 0522 86 52 80 - I.N.P.: 091031880

Dr Fettouma MOUTAOUAKIL
Neurologue - Epileptologue
Diplôme européen de Neurologie





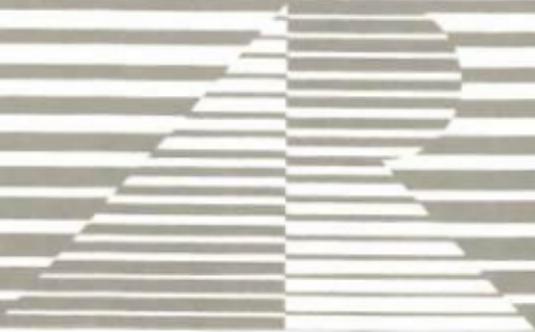
hydroxo 5000

HYDROXOCOBALAMINE BASÉ

PPV 58DH50

EXP 04/2026
LOT 20001 7

هیدروکسی



hydroxo 5000

HYDROXOCOBALAMINE BASÉ

PPV 58DH50

EXP 04/2026
LOT 20001 7

هیدروکسی

Dr Fettouma MOUTAOUKIL

Neurologue - Epileptologue

Diplôme européen de Neurologie

Certificat d'Epileptologie et d'EEG - Paris

Certificat de Neuropédiatrie - Bordeaux

الدكتورة فطومة متوكل

اختصاصية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

اختصاصية في مرض الصرع

الدبلوم الأوروبي في طب الجهاز العصبي

شهادة طب الجهاز العصبي للأطفال - بوردو

CNNV

CENTRE DE NEUROLOGIE
ET NEUROPHYSIOLOGIE VESALE

Casablanca le 23/6/2023

Dr Saïd Ned

Patient de 68 ans

qui présente de

troubles de
mémoire

IBN NAFIS
ابن النفيس
التصوير الطبي والاشعاع
Radiologie & Imagerie Médicale
552, Bd. Panoramique, Casablanca

Dr MOUTAOUKIL

Dr MOUTAOUKIL Fettouma
Neurologue - Epileptologue - E.E.G.
Vidéo E.E.G. - E.M.G.
99, Rue Abou Al Aazhar
Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél : 05 22 86 52 80 - I.N.P. : 091031888



99, rue Abou Alaa Zabar (Ex. Vesale)
Quartier des hôpitaux - Casablanca

0661 47 66 97
0522 86 52 80

info@cnnv.ma
www.cnnv.ma

IBN NAFIS

Radiologie & Imagerie Médicale

**ابن النفيس**

التصوير الطبي والاشعاعي

FACTURE N°:	2344/2023
DATE FACTURE	26/06/2023
DATE EXAMEN	26/06/2023

SAAD MOHAMMED

Désignation	Montant
IRM CEREBRALE	3.000,00
<u>TOTAL</u>	3.000,00

Arrêtée la présente facture à la somme de TROIS MILLE DHS

IBN NAFIS
التصوير الطبي والاشعاعي
Radiologie & Imagerie Médicale
532, Bd. Panoramique, Casablanca